

DÉCISIONS APD DU 11 SEPTEMBRE 2018



DÉCISIONS de la 1^{re} Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 11 septembre 2018 à 17 h 30

NOMINATION DES PRÉSIDENTES D'ASSEMBLÉES

01.01 Que les personnes suivantes assument la présidence des débats de l'Assemblée des personnes déléguées pour 2018-2019 :

- Abdoulaye Maman
- André Patry
- Véronique Patry
- Réal Richard
- Isabelle Robillard
- Pierre Saint-Germain

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01.02 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que proposé:

1. Mot de bienvenue
2. Nomination des présidences de débats
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption d'un procès-verbal
5. Présentation des nouvelles personnes déléguées
6. Calendrier des APD pour 2018-2019
7. Rôle et fonctionnement des délégations
8. Comités statutaires / Nominations
9. Table de travail sur la négociation locale / Mandat APD
10. Cours d'éducation à la sexualité
11. Personne-ressource au CA
12. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

01.03 Que le procès-verbal de la 13^e Assemblée des personnes déléguées tenue le 15 mai 2018 soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 14 septembre 2018, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.



CALENDRIER DES APD POUR 2018-2019

- 01.04** Que l'Assemblée des personnes déléguées adopte le calendrier suivant pour les réunions régulières en 2018-2019 :
- 11 septembre
 - 9 octobre
 - 13 novembre
 - 11 décembre
 - 15 janvier
 - 12 février
 - 19 mars
 - 16 avril
 - 14 mai
 - 4 juin

RÔLE ET FONCTIONNEMENT DES DÉLÉGATIONS

- 01.05** Amendement au point 2.5 du document APD.1718.005 : substituer « aux positions de l'APD et de l'AG » à « aux positions de l'Alliance ».
- 01.06** Amendement à la proposition Bergeron au point 2.5 du document APD.1718.005 : substituer « aux positions de l'APD **ou** de l'AG » à « aux positions de l'APD et de l'AG ».
- 01.07** Amendement au point 2.5 du document APD.1718.005 : dans la dernière phrase, remplacer « instance » par « Assemblée de personnes déléguées ou d'Assemblée générale ».
- 01.08** Adopter la première partie suivante du 2.5 du document APD.1718.005 : Puisque les délégations représentent l'Alliance au sein des instances fédératives, elles doivent s'assurer du respect des mandats collectifs qui leur ont été confiés par l'Assemblée des personnes déléguées ou par l'Assemblée générale. Par conséquent, chaque délégué a la responsabilité de se rallier aux positions d'Assemblée des personnes déléguées ou d'Assemblée générale.
- 01.09** Adopter la dernière phrase suivante du 2.5 du document APD.1718.005 : À défaut d'une position d'Assemblée des personnes déléguées ou d'Assemblée générale, chaque membre se rallie à la position majoritaire de la délégation.
- 01.10** Que l'Assemblée des personnes déléguées accepte les propositions de modifications présentées au document APD.1718.005, tel qu'amendé.

COMITÉS STATUTAIRES / NOMINATIONS

- 01.11** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme les personnes suivantes membres réguliers du Comité d'élection pour la durée restante du mandat 2016-2019 :
- André Patry, école Lucien-Pagé;
 - Josée Tétreault, ÉMICA;
 - Francine Morel, école Peter Hall.
- 01.12** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme la personne suivante membre substitut du Comité de finances pour la durée restante du mandat 2016-2019 :
- Manon Ipperciel, école Peter Hall.
- 01.13** Que l'Assemblée des personnes déléguées nomme la personne suivante membre régulier du Comité des statuts pour la durée restante du mandat 2016-2019 :
- Isabelle Robillard, école Armand-Lavergne.